

S O M M A I R E

Le dossier	1 à 6
BD	6
La Mairie	7 à 10
Le Conseil	10
Calendrier des manifestations	11
Au-delà des thuyas	11
Bric-à-brac	12

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Daniel Blondin (DB)
Catherine Graf (CG)
Danielle Jaques Walder (DJW)
Françoise Joliat (FJ)
René Lindenmeyer (RL)
Lillia Marini (LM)
Christophe Peretti (CP)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
SRO-Kundig

L'édito

L'énergie, tout un programme!

L'histoire de la société est profondément marquée par celle de la conquête et de l'exploitation de l'énergie. Sans cette dernière,

pas de confort, pas d'alimentation, pas de développement, pas de croissance économique!

Pendant plusieurs siècles, nous avons exploité de manière toujours plus accélérée charbon d'abord, pétrole ensuite. Le sous-sol de la planète nous offrait une source d'énergie largement exploitable et à moindre coût, permettant de répondre à nos besoins, mais aussi d'en créer d'autres, toujours plus nombreux, cercle vicieux satisfait jusqu'ici.

Courte vue! Aujourd'hui, il faut bien se rendre à l'évidence: explosion de la puissance économique et consommation individuelle effrénée riment avec dilapidation de ce précieux capital, guerres pour en garder la propriété, dégradation de l'environnement, déséquilibres économiques et politiques et, maintenant, explosion des coûts du pétrole. Comme Monsieur Jourdain, nous avons "découvert" que les ressources naturelles du sous-sol ont des limites et que si toute la planète voulait vivre au même niveau de confort que celui que nous continuons à développer, la race humaine disparaîtrait soit par la violence, soit par la crise environnementale dans laquelle nous sommes en train de la plonger.

Depuis le sommet de Rio en 1992, une nouvelle manière de penser s'impose peu à peu. On réfléchit à de nouvelles pistes pour s'en sortir.

Celles-ci sont de deux ordres: **maîtriser la demande et la consommation en énergie** d'une part, **promouvoir et utiliser d'autres sources énergétiques renouvelables** (soleil, bois, vent, eau, géothermie, biomasse...) d'autre part.

On commence enfin à envisager les effets à long terme de nos modes de vie.

La volonté de juguler le désastre qui s'annonce passe par l'élaboration d'une **stratégie d'efficacité énergétique**: organisation et planification de nos dépenses énergétiques, augmentation des rendements énergétiques, réduction des consommations, utilisation des énergies renouvelables.

Cette stratégie présente à la fois un **intérêt économique** (création de technologies moins gourmandes en énergie permettant de produire mieux, induisant la création de postes de travail qualifiés), un **intérêt environnemental** (diminution des impacts sur l'environnement et sur le climat en consommant moins et mieux) et une meilleure **sécurité énergétique** (sécurité et autonomie accrues dans la maîtrise de l'approvisionnement).

Elle se concrétise notamment dans l'aménagement du territoire (qualité et liens entre habitat, travail, mobilité et transports), par une comptabilité énergétique rigoureuse permettant d'influer sur les consommations et les émissions polluantes, mais aussi par l'information et la sensibilisation de chacun aux habitudes nouvelles nécessaires pour promouvoir la durabilité. L'aide à l'apprentissage et à l'exercice de la citoyenneté sont



indispensables pour dépasser le chacun pour soi et "passer d'une civilisation de la demande à tous crins à une civilisation durable" (B. Dessus, physicien).

Soucieuse de s'inscrire dans cet effort collectif et de planifier sa politique énergétique, Confignon est devenue partenaire du réseau SuisseEnergie dans l'objectif de planifier sa politique énergétique. Ce programme fixe des objectifs fondés sur la Constitution fédérale, sur les lois sur l'énergie et le CO₂ et sur les obligations contractées par la Suisse dans le cadre de la convention internationale sur le climat: d'ici 2010, réduire de 10% la consommation d'énergies fossiles et les émissions de CO₂, contenir à 5% l'augmentation de la consommation d'électricité, augmenter la quote-part des autres énergies renouvelables dans la production d'électricité et dans la production de chaleur.

Après plusieurs années de travail, nous sommes fiers d'annoncer que notre travail a été récompensé par l'obtention du label **Cité de l'énergie**! Sans votre engagement et votre collaboration active, nous ne dépasserons pas le stade d'un catalogue de mesures, sans réalité. Nous comptons sur vous! Vous en saurez plus en lisant les articles de ce dossier consacré à l'énergie.

Françoise Joliat
Conseillère administrative
en charge de l'aménagement
et de l'environnement

Confignon et l'énergie...

La durabilité en mouvement: Confignon obtient le label Cité de l'énergie!

Le programme SuisseEnergie pour les communes de la Confédération s'adresse à toutes les communes de Suisse. Son produit phare est le label "Cité de l'énergie" qui, depuis plus de quinze ans, garantit la

qualité de la gestion énergétique des communes et constitue une première étape vers un développement urbain durable.

Les domaines d'actions traités par le label vont bien au-delà de la "chasse au gaspi" et plusieurs mesures préconisées sont également bénéfiques en termes de qualité de vie des citoyens.

Le label Cité de l'énergie et son programme de mise en œuvre forment une partie

essentielle du programme climatique de la Suisse. En effet, pour répondre aux objectifs du Protocole de Kyoto ayant réuni 179 Etats, dont la Suisse, nous devons parvenir à réduire de 10% les émissions dues à la consommation d'énergies fossiles par rapport aux valeurs de 1990.

Devant un tel défi, la démarche pour y parvenir se

suite en page 2

dossier

Confignon et l'énergie...

dossier

suite de la page 1 doit d'être cohérente, coordonnée et doit entrer en synergie, notamment avec celles des différentes collectivités publiques (canton et Confédération).

La problématique de l'énergie

Dans les pays industrialisés, les trois quarts de la consommation d'énergie ont lieu dans les villes. Les sources de cette dépense énergétique sont fossiles à 88%, donc fortement émettrices de dioxyde de carbone (CO₂), d'où effet de serre et dérèglement climatique. La lutte contre le changement climatique passe nécessairement par une modération de la demande énergétique dans les villes. Dans ce mouvement local-global, le rôle de l'administration communale apparaît fondamental.

Trucs et astuces

Les ménages pourraient économiser 40% de leur électricité!

Une étude de l'agence suisse pour l'efficacité énergétique (S.A.F.E) sur la consommation d'électricité de 1500 ménages montre que ces ménages pourraient baisser de 40% en moyenne leur consommation de courant électrique! L'éclairage représente un poste deux fois plus important qu'on ne le pensait (21% de la consommation).

Les principales économies d'énergies réalisables avec de petits investissements et de modestes changements de comportement concernent le séchage du linge, la congélation et l'éclairage. L'étude confirme les énormes potentiels d'économies réalisables par la modernisation des chauffages et chauffe-eau électriques. Globalement, les économies réalisables dans les 1500 ménages examinés s'élèvent à 3 millions de kilowatt-heures. Cela représente en moyenne 2000 kWh par ménage, soit une économie financière d'environ 400 francs par an.

Pour plus de conseils pratiques pour économiser l'énergie, consulter le guide en ligne:

www.energybox.ch.



La démarche du label Cité de l'énergie

Aussi, pour identifier et prendre les décisions les plus efficaces des points de vue énergétique et économique, de plus en plus de communes et de villes s'engagent-elles dans une démarche de certification. Avec l'aide d'un conseiller, il s'agit de mettre en œuvre une série de mesures dont les impacts positifs significatifs sont bien établis. Le label certifie que la commune gère mieux sa dépense énergétique et a établi un programme d'actions pour s'améliorer encore.

Aujourd'hui, plus de 130 villes et communes, soit plus de deux millions d'habitants, sont certifiées Cité de l'énergie en Suisse. Ces communes diversifient leurs mesures de politique énergétique et développent une conception globale de la politique énergétique communale. Les relations publiques, l'organisation, la mobilité, les questions climatiques et les transports y occupent une place bien plus importante que dans les communes restées à l'écart du programme.

Le label Cité de l'énergie et le développement durable

La démarche de certification est une façon de mettre en œuvre, à l'échelon communal, des éléments prioritaires du développement durable. En particulier, les mesures d'optimisation énergétiques qui entrent dans la lutte contre les émissions de CO₂. Mais en touchant à la consommation des ressources, ces éléments prioritaires dépassent le strict do-

maine des techniques du bâtiment ou des transports.

A Confignon

La Commune est membre de l'association Cité de l'énergie depuis juillet 2004.

Confignon european energy award

La première étape du processus de "labellisation" a permis d'évaluer les performances actuelles de Confignon dans six domaines liés à l'énergie:

1. aménagement du territoire et bâtiments;
2. réseaux d'énergie: production, transformation et distribution;
3. réseaux d'approvisionnement des eaux, stations d'épuration et eau chaude;
4. transport et mobilité;
5. organisation de l'administration pour constituer des commissions de l'énergie, nommer un délégué à l'énergie, etc.;
6. information auprès des élus, de l'administration et de la population, coordination, coopération.

Cet état des lieux, qui constitue un audit réalisé sur plusieurs mois avec l'appui de l'administration et d'une conseillère externe agréée par SuisseEnergie, a été présenté au Conseil municipal. Toujours avec l'appui du même conseiller, sur la

base de cet état des lieux, la commune a défini des objectifs et un programme d'actions pour la période 2006-2010.

Un expert externe a ensuite réévalué la pertinence de l'audit et l'a soumis à un jury constitué par SuisseEnergie.



Grâce à un résultat situé au-dessus de 50% des mesures déjà adoptées dans une perspective de développement durable, la Commune de Confignon a obtenu, le 6 juin 2006, le label Cité de l'énergie, lequel est remis en jeu tous les quatre ans.

En effet, une fois le label obtenu, il ne s'agit pas de "s'endormir sur ses lauriers": un suivi annuel des réalisations ainsi qu'un audit effectué tous les quatre ans permettent de garantir l'engagement de la commune vers une gestion durable.

La remise officielle du label Cité de l'énergie à la Commune de Confignon aura lieu le 19 octobre à Morges, lors de la Journée romande de l'énergie. Les communes d'Onex et de Renens recevront également le label à cette occasion.

La Mairie

d'après un article de l'association
Cité de l'énergie

Enercompta : un logiciel d'aide à la décision

Les outils permettant une optimisation des analyses en dépenses énergétiques sont nombreux. La commune a décidé d'acquies pour un prix modique un logiciel informatique proposé par SuisseEnergie nommé Enercompta.

Connaître les dépenses financières consacrées à l'énergie est important. L'analyse complémentaire de ce logiciel permet également de différencier les dépenses par typologie d'énergie bien spécifique (gaz, bois, mazout, électricité...) et dans le cadre de toutes les activités nécessitant une source énergétique. C'est ainsi qu'une analyse peut être effectuée pour l'énergie thermique, électrique, mais également dans le cadre de l'utilisation des véhicules communaux.

Ce logiciel ne s'arrête toutefois pas à une simple différenciation financière des dépenses. Prenant en compte la typologie d'énergie, le cubage des bâtiments (selon normes SIA), les degrés-jour en fonction de l'altitude, de la latitude et de la longitude, Enercompta donne la possibilité d'observer les incidences environnementales de la consommation communale générale. En fonction de ses caractéristiques, chaque bâtiment ou véhicule possède une valeur-cible à ne pas dépasser.

Un autre avantage de ce système informatique réside dans le fait qu'il permet d'opérer à diverses échelles (bâtiments spécifiques, commune).

Il est toujours difficile de prendre une décision lors d'un changement de système énergétique. Ce logiciel permet d'effectuer des simulations en termes de répercussions sur l'environnement. Par exemple, pour le changement d'une chaufferie d'un

bâtiment spécifique ou pour le choix d'un véhicule roulant à l'aide d'une énergie autre que celle utilisée actuellement.

Différents graphiques et tableaux viennent agrémenter les résultats. Il ne s'agit pas uniquement d'un programme statique. Sa dynamique se caractérise par la possibilité d'effectuer des simulations.

Actuellement, la commune procède à un travail de saisie. Il est en effet essentiel de répertorier les dépenses sur plusieurs années afin d'observer une évolution le plus objectivement possible. Les premiers résultats seront rendus public vers la fin de l'année.

La commune a obtenu le label Cité de l'énergie. Pour pouvoir continuer à améliorer sa gestion quotidienne des dépenses énergétiques tant au niveau financier qu'environnemental, elle a besoin d'outils performants. Enercompta en est un.

La Mairie

dossier

Confignon et l'énergie...

CADIOM

(Chauffage **A** Distance
par Incinération des **O**rdures
Ménagères)

Depuis le 2 septembre 2002, Cadiom permet aux habitants d'Onex Cité Nouvelle et de Cressy de se chauffer grâce aux déchets ménagers! Comment est-ce possible?

Les déchets, qui sont détruits par incinération, fournissent une importante quantité de chaleur qui peut à son tour être utilisée pour "alimenter" les radiateurs des immeubles de la Cité Nouvelle et Cressy.

L'usine d'incinération des Cheneviers est reliée aux immeubles d'Onex et de Cressy par un réseau de distribution à deux canalisations d'eau surchauffée enterrées (aller et retour). 24 km de canalisations ont été posés dans le sous-sol.

Comparé à une chaufferie classique, ce raccordement remplace la chaudière, le brûleur, la cheminée, et la citerne. Les

conduites d'eau surchauffée, pour leur part, remplacent le camion citerne.

Avantages

- Economie nette d'environ 13'000 tonnes de mazout par an, soit la consommation de 23'000 habitants pour leurs besoins de chauffage et d'eau chaude sanitaire.
- Simplicité de l'installation technique dans l'immeuble, frais d'entretiens réduits.
- Amélioration de la qualité de l'air par la disparition d'une multitude de cheminées qui laissent échapper leur fumée dans une zone à forte habitation (réduction des émissions de gaz carbonique (CO₂) d'environ 30'000'000 kg et d'oxydes d'azote (NOx) de 20'000 kg par an).
- Diminution de la circulation des camions-citernes dans la zone urbaine (environ 800 camions par an).
- Moins de toitures et de façades dégradées par la pollution des fumées.
- Optimisation de l'usine des Cheneviers

par l'utilisation de la chaleur produite qui, jusqu'à aujourd'hui, réchauffait le Rhône.

- Le kWh thermique (taxe de puissance comprise) garde un prix stable, nettement plus avantageux que le mazout, qui ne cesse d'augmenter.

Historique

- Ce projet date des années 1980, réactualisé par l'Office Cantonal de l'Energie en 1996-1997.
- Un mandat d'étude est alors confié au groupement d'architectes, d'ingénieurs et d'entrepreneurs "VULCAIN".
- Les Services Industriels de Genève (SIG) expriment en mai 1999 le désir de participer à ce projet. Le groupe VULCAIN et les SIG créent ensemble la société CADIOM S.A. qui est choisie par le Grand Conseil le 25 septembre 1999 comme concessionnaire pour une durée de 30 ans.

Bravo à nos autorités communales qui ont pensé à intégrer le système CADIOM pour le chauffage des immeubles du nouveau quartier de Cressy.

O. Chanson, conseiller municipal
(article repris du Conf'infos n° 27)

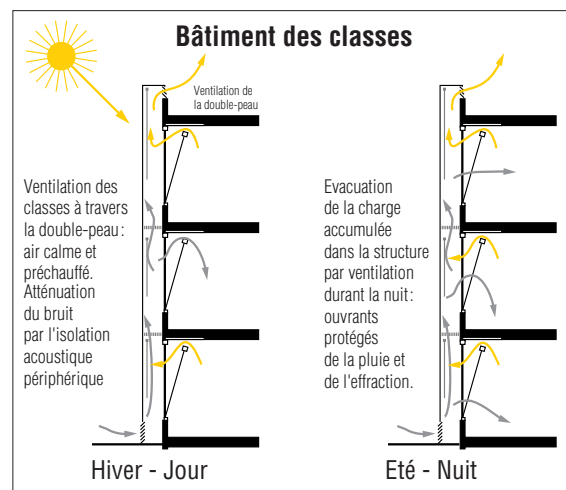


Les conduites de CADIOM traversent Confignon, au parc des Evaux (nov. 2001)

La double peau : un concept énergétique original pour l'école de Cressy

Si la double peau est d'abord un choix architectural offrant une expression aux bâtiments, son intégration dans un concept bio-climatique prolonge sa fonctionnalité. Elle a des fonctions multiples :

- **Fonction de protection de la façade** : une double peau offre une protection physique presque totale de la façade et des éléments liés (stores, ouvrants). L'**huisserie** est en aluminium, profils avec rupture thermique. Le store est en toile, léger et peu sensible au vent. L'absence de double peau aurait nécessité un store plus robuste et un système plus sophistiqué de contrôle de sa résistance (il aurait fallu le remonter en cas de fort vent). Tous les éléments mécaniques tels que moteurs de stores, ouvrants et éclairage de la façade sont protégés derrière la double peau. Leur résistance mécanique et aux intempéries peut donc être moindre.
- **Fonction thermique** : le coefficient des vitrages (isolation) permet un gain sensible de chaleur. Tous les ponts de froid inhérents à une façade légère sont atténués par l'effet tampon de la double peau.
- **Fonction de ventilation naturelle** : Dans le bâtiment des classes, en hiver : ventilation possible pendant les cours au moyen d'ouvrants sur la double peau el-



le-même. En été : ventilation nocturne par les ouvrants protégés derrière la double peau. Le jeu diurne d'ouvrants directs et d'ouvrants sur la double peau améliore l'efficacité de la ventilation naturelle par l'effet cheminée de la double peau permettant l'aspiration de l'air.

Dans les bâtiments de l'Aula et de la salle de gymnastique, la ventilation derrière la double peau permet de minimiser les installations de ventilation mécanique. L'addition de la ventilation naturelle à la ventilation mécanique de la salle de gymnastique permet par exemple de passer de 3500 à 1000 m³/h (renouvellement de l'air des vestiaires).

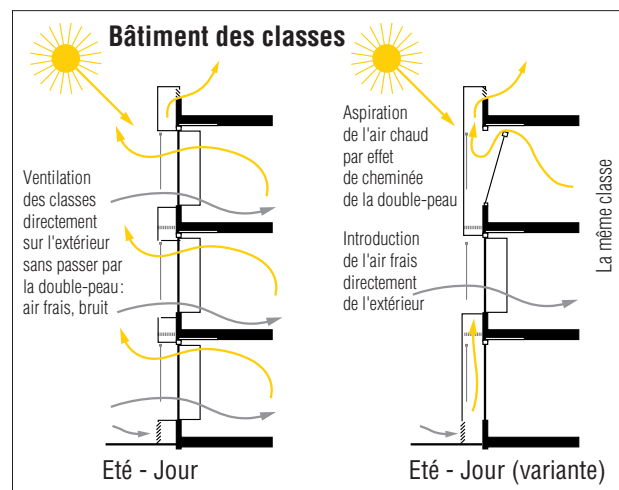
- **Fonction d'entretien** : l'entretien des stores, des moteurs et des ouvrants, éléments délicats de la façade, est facilité par la présence de coursives. Les vitrages de la double peau multiplient les surfaces de verre à nettoyer, mais offrent une protection contre les salissures de la

façade interne, ce qui compense largement le problème.

Concept énergétique et stratégies

Le principe de base consiste en une architecture climatiquement équilibrée, c'est-à-dire un bâtiment qui réagit au climat local. Il s'agit de composer avec le climat plutôt que de s'y opposer. En hiver, cela se traduit par une bonne protection contre le froid et en été par le recours à la ventilation naturelle. La lumière naturelle est considérée comme la base de l'éclairage, l'éclairage artificiel n'étant utilisé que durant les périodes trop sombres ou la nuit.

Stratégie du chaud : combinaison de plusieurs phénomènes liés à l'enveloppe du bâtiment (isolation de la double peau, effet tampon) + utilisation des gains solaires passifs (récupération de la chaleur de l'espace tampon) + minimisation des taux de renouvellement de l'air + récupération systématique sur toutes les ventila-



tions mécaniques (bâtiments aula et gym) + connexion au réseau de chauffage à distance CADIOM (voir les schémas).

Stratégie du froid : limitation des surchauffes par des mesures passives : protection solaire grâce aux stores dans la double peau ventilée, surface au sol végétalisée aux entrées d'air au pied de la double peau + évacuation des gains de chaleur instantanés (ventilation naturelle, effet cheminée) + ventilation nocturne et inertie du bâtiment pour évacuer la chaleur stockée pendant la journée.

Stratégie d'éclairage : la configuration des locaux (grandes surfaces vitrées) assure un bon éclairage naturel que les stores permettent de doser. Un puits de lumière au centre assure l'éclairage des circulations internes.

Renseignements fournis
par **D. Chuard**,
ingénieur

Confignon et l'énergie...

dossier

Centre communal de Confignon : Choix énergétiques

Le Centre communal de Confignon, salle communale et locaux de la petite enfance, s'il n'atteint peut-être pas les standards énergétiques recommandés aujourd'hui en matière d'économie d'énergie, n'en est certainement pas très éloigné. Les architectes ont en effet proposé, dès les premiers projets en 1990, un concept général intégrant des principes écologiques et

tenant compte du développement durable.

Dans cette démarche, ils ont été continuellement soutenus par la commune, et plus particulièrement par M. Gilbert Jaggi, alors adjoint au maire et garde-forestier.

Trois secteurs ont été étudiés avec une attention toute particulière :

La consommation d'énergie électrique

Les installations d'éclairage, intérieur et extérieur, utilisent exclusivement des lampes fluorescentes à basse consommation

d'énergie. Il en résulte que si l'intégralité des luminaires installés étaient allumés simultanément, ils ne consommeraient pas plus d'énergie qu'une cuisinière/four de ménage, soit moins de 14 Kwh.

L'installation de chauffage

Une chaudière à bois, n'utilisant comme combustible que des copeaux de bois provenant des forêts genevoises, produit l'énergie nécessaire au chauffage des deux bâtiments ainsi qu'à celui de l'ancienne école. Les copeaux sont acheminés de leur lieu de stockage jusqu'au brûleur par une vis d'Archimède. Le système est entière-

ment automatique, seules les cendres doivent être périodiquement évacuées. C'est ainsi que désormais, au gré de la pression atmosphérique, il flotte périodiquement sur le centre du village une légère odeur de feu de cheminée.

La production d'eau chaude sanitaire

L'eau chaude sanitaire est fournie par une grande batterie de capteurs solaires disposés sur le toit du bâtiment de la petite enfance.

Thierry Sauvin, architecte

Service cantonal de l'énergie (ScanE)

J'utilise l'énergie pour me déplacer, me chauffer, faire fonctionner les équipements publics. Il en a fallu pour produire la nourriture, les vêtements et les loisirs que je consomme. Les enjeux de la politique énergétique sont donc très concrets et font partie de notre quotidien.

Il nous appartient de gérer efficacement nos ressources et de maîtriser les nuisances occasionnées par leur utilisation : les pollutions qui affectent notre santé et les menaces qui pèsent sur le climat.

Consciente de l'importance de ces enjeux, la commune de Confignon a entrepris des actions exemplaires qui lui valent cette année de recevoir le label "Cité de l'énergie". Un tel engagement d'une collectivité publique est remarquable; toutefois, tous les acteurs de la société

—secteurs économiques, entreprises, habitants de la commune— ont un rôle majeur à jouer.

Certaines pistes à explorer sont collectives et à l'échelle du territoire : les productions et l'organisation de l'agricultu-

re, l'aménagement de la commune ou du quartier ou l'exploitation des immenses ressources thermiques que recèle notre sous-sol.

D'autres pistes concernent tout un chacun, et des solutions en faveur de la maî-

trise de l'énergie sont disponibles pour la plupart des applications quotidiennes.

Les services publics travaillent à diffuser les outils qui aident à améliorer nos performances énergétiques. N'hésitez pas à les solliciter !

Les sources d'information

Environnement-Info diffuse des documents et conseils à l'attention du grand public, à l'image de la campagne "Réflexe énergie" en cours.

Le service cantonal de l'énergie - ScanE - et son Centre Info Pro offrent des conseils spécialisés pour vos projets. De plus, le ScanE encadre le dispositif d'aides financières. Par exemple :

- Les investissements pour les économies d'énergie ou les énergies renouvelables sont déductibles du revenu.
- Les voitures les plus économiques et les moins polluantes sont exemptées d'impôts pour l'année de leur immatriculation et deux années supplémentaires - www.ge.ch/san.

• Des subventions existent pour des projets Minergie ou des installations valorisant des énergies renouvelables, et des prêts à taux d'intérêts préférentiels peuvent être consentis.

• Certaines rénovations peuvent bénéficier d'une subvention de la Fondation du centime climatique - www.fondationcentimeclimatique.ch.

Pour en savoir plus :

ScanE et Centre Info Pro : 022 327 23 23 et accueil sur rendez-vous - www.ge.ch/scane

Environnement-Info 022 327 47 11 - www.ge.ch/environnement-info

E. Spirer, Département du Territoire

Un exemple de chauffage au gaz : l'école Jollien

Dans le cadre d'une analyse du bilan énergétique des immeubles et bâtiments communaux, il est apparu que la chaufferie de l'école Jollien présentait non seulement des signes de vieillissement nécessitant des mesures de réhabilitation, mais également un bilan énergétique au-dessous des normes actuelles.

La Mairie a donc étudié prioritairement le type de production de chaleur envisageable. Le chauffage aux copeaux de bois a dû être écarté pour des raisons techniques et architectoniques. Le recours à l'énergie solaire ne s'avérerait pas judicieux, les rendements maximum étant obtenus pendant l'été, période de vacances scolaires.

L'étude ne laissait donc plus que le choix entre le gaz naturel et le mazout. Nous avons donc finalement opté pour le gaz après nous être assurés que la puissance de la chaudière serait suffisante pour permettre le chauffage de 4 à 6 pavillons provisoires et/ou de 4 classes supplémentaires. La conduite de gaz située vers le tennis-club nécessitait la création d'une conduite de liaison entre le tennis et l'école.

Ce choix a été motivé par les avantages suivants :

- énergie fossile non renouvelable, utilisable sous sa forme initiale, peu dommageable pour l'environnement : rejets polluants moins importants qu'avec le mazout : émissions de dioxyde de soufre (SO₂) deux fois moins grandes, émissions de CO₂ réduites de 25% ;
- approvisionnement assuré par le réseau de gazoduc européen, région politiquement stable ;
- suppression de la citerne (pas besoin de constituer des réserves, pas de travaux d'assainissement) et gain de surface utile dans le local de la citerne ;
- pas de risque d'écoulement et de pollution des eaux lors du transport du carburant.

Ces avantages l'emportaient sur quelques inconvénients tels que :

- augmentation de l'investissement nécessaire (+ 216'000 francs notamment à cause du raccordement à effectuer au réseau du gaz) ;
- coût du carburant légèrement supérieur à l'époque (actuellement les hausses de prix du mazout inversent ce rapport, même si le prix du gaz suit une courbe ascendante à peu près parallèle à celle du mazout) ;
- nécessité de créer un accès au local créé à l'emplacement de l'ancienne citerne à mazout.

Une chaudière au gaz naturel a donc été installée pendant l'été 2002 et son fonctionnement donne toute satisfaction.

La Mairie

dossier

Confignon et l'énergie...

Fondation communale du logement : comment économiser de l'énergie ?

C'est la préoccupation primordiale des membres de la Fondation lorsque, en collaboration avec le bureau DOMULOR SA, ils discutent des projets de rénovation des immeubles appartenant à la Fondation.

Il faut rappeler qu'à l'exception des immeubles sis au chemin Sur-Beauvent, l'ensemble du parc immobilier de la Fondation date des années 50-60. En l'état, leur indice de dépense de chaleur se trouve en gé-

néral au-dessus des prescriptions légales. En termes d'économies d'énergie, plusieurs mesures sont donc en cours ou envisagées :

- Installation d'une chaufferie centralisée qui alimentera la "couronne" formée des immeubles 1-3-5 chemin des Hutins (magasin Coop), 8-10 place de l'Eglise, l'Auberge et 2-4 place de l'Eglise. Il existe une possibilité de l'étendre à la maison Briefer et à la cure, dont une partie a été récemment achetée par la Commune.

Cette installation se situera au 10 place de l'Eglise et fonctionnera au gaz. A terme, il est prévu d'installer une chaufferie de secours dans les immeubles 1-3-5 chemin des Hutins;

- Assainissement du réseau de conduits de chauffage et pose de vannes thermostatiques sur tous les radiateurs;
- Travaux de rénovation au niveau de la régulation et de la production d'eau chaude sanitaire;
- Amélioration de l'enveloppe de ces immeubles, comprenant notamment l'isolation en toiture, la pose de fenêtres thermo-isolantes et de volets permettant une moins grande déperdition de chaleur;
- Extension de l'utilisation des ampoules économiques à l'ensemble des espaces communs, y compris les sous-sols, et installation de minuteriers et de détecteurs de présence.

Le planning prévoit le début de ces travaux dès 2007; ceux-ci seront étalés sur plusieurs années.

Certes, il existe d'autres pistes. Par exemple, le chauffage au bois, mais qui pose le problème de stockage. L'utilisation de l'énergie solaire ou l'isolation des façades des immeubles selon les normes Minergie est également possible, cependant le coût pour l'isolation est très élevé.

Les mesures annoncées plus haut constituent néanmoins un grand pas en avant et restent en cohérence avec l'image de la commune de Confignon, qui vient d'être élevée au rang de "Cité de l'Energie".

Dinh Manh UONG
Conseiller municipal

Faut-il installer des panneaux sur le toit pour la production solaire d'eau chaude sanitaire ?

Les données de départ

Notre "boiler" électrique de production d'eau chaude sanitaire est usé, il faut le changer.

Nous avons un peu la fibre écolo...

Ce que nous apprenons (voir en particulier le site www.sebasol.ch)

Le toit a une orientation correcte pour placer 4 m² de panneaux solaires.

Nous devrions arriver à 60% de production solaire sur l'année.

Pas trop de travaux à faire dans la maison :

- le passage des tuyaux peut se faire sous toiture,
- ces tuyaux descendent à l'extérieur dans un tube d'apparence "descente d'eau de pluie",
- un seul trou est à percer dans le mur du sous-sol.

Par contre, il faut prévoir un "boiler" plus gros que l'ancien. Où peut-on le placer ?

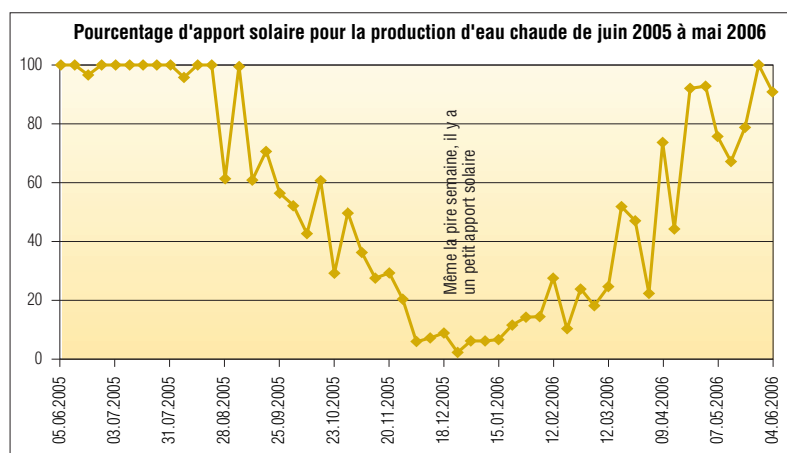
Il y a une subvention cantonale afin de rendre le solaire économiquement intéressant.

Décision

Nous faisons appel à SEBASOL pour réaliser l'installation d'un chauffe-eau "électro-solaire clés en mains".

Résultats

Le graphique ci-contre indique les mesures effectuées chaque semaine.



Résultats annuels :

Production solaire annuelle	1737 kWh
Consommation électrique annuelle	1474 kWh
Rendement annuel	54,1 %
Economie annuelle sur la consommation électrique	Frs 165.00 (=1737kWh x 9,5 ct/kWh)

Seuil de rentabilité
(Frs 3'800 à 4%)

Frs 152.00

Coût de l'installation :

Installation complète	Frs 11'900.00
• dont à déduire la subvention cantonale	— 5'100.00
• dont à déduire le coût d'un "boiler" standard (qu'il aurait fallu changer de toute façon)	— 3'000.00
Frs 3'800.00	

Conclusion

Ce n'est pas pour l'aspect financier que nous avons opté pour la production solaire d'eau chaude sanitaire, mais par respect pour notre environnement, même si ceci n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de notre consommation énergétique!

Après une année de fonctionnement, on se rend compte que, comme prévu, notre installation atteint bien le seuil de rentabilité financière : c'est donc tout bénéfique, écologiquement et économiquement.

Olivier Chanson



L'Association du restaurant scolaire de Confignon cherche des bénévoles!

Le restaurant scolaire doit s'engager prochainement dans deux projets importants :

- le déménagement à l'école Jollien
 - l'organisation et la mise en place du restaurant scolaire à l'école de Cressy
- Nous recherchons encore quelques per-

sonnes pour aider le comité de l'ARESC à relever ces défis.

Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser à Mme C. Taboada Martin (022 777 04 14).

C. Taboada Martin
Présidente de l'ARESC

suite du dossier en page 6

Confignon et l'énergie...

dossier

Les déchets, combien ça coûte?

Récemment à la télévision, nous avons tous vu avec horreur les conséquences de la grève des éboueurs de la Ville de Marseille. Les ordures s'amoncellent rapidement, avec tous les inconvénients que l'on imagine; heureusement que la télévision ne transmet que l'image (même en couleurs) et le son!

Cette situation m'a amené à me poser quelques questions sur ce sujet combien important. Comme avec l'eau et l'électricité, c'est lorsque le système ne fonctionne pas qu'on se rend compte de sa valeur, tellement jeter est devenu un acte banal.

Depuis bien des années, notre commune est soucieuse de ce problème et très active dans le recyclage, comme le témoignent les différents articles de ce dossier. Le re-

cyclage est devenu un défi pour le développement durable, un casse-tête pour nos autorités, une contrainte pas toujours bien acceptée par nos concitoyens.

On peut pourtant faire des économies

Grâce aux relevés de la mairie, que je remercie au passage, j'ai pu montrer dans le tableau figurant ci-dessous ce que coûte à la commune le traitement des différents types de déchets collectés sur son territoire, en séparant les frais de transport des frais de traitement sur l'année 2005. Ces chiffres proviennent des factures qui ont été adressées à la commune par les entreprises de ramassage ou de traitement. Le coût de certains transports n'est pas mentionné car ceux-ci sont comptabilisés avec le relevé des ordures ménagères ou compris dans un contrat d'entretien ou encore effectués par la voirie de Confignon.

Ce tableau permet de constater que :

- les frais de transport sont aussi élevés que les frais de traitement,
- les ordures ménagères occupent le premier poste,
- le verre nous rapporte un petit quelque chose,
- le PET ne coûte rien, ni transport, ni traitement,
- le papier représente un coût de transport important pour un faible coût de traitement,
- je paie 149 francs par an pour mes ordures, près de 500 fr/an pour un ménage.

En conséquence, pour diminuer la facture, il faudrait :

- continuer à bien séparer le verre des ordures ménagères,
- trier les déchets à haute valeur de récupération comme l'aluminium, le fer, le PET et les déchets organiques,
- déposer ses déchets spéciaux et encombrants au Nant de Châtillon.

Sans oublier les déchets dangereux comme les piles, les huiles et produits chimiques tels que peintures, désherbants, huiles minérales et végétales, etc., qui doivent être traités séparément pour le respect de notre environnement.

Ces actions sont du ressort de tous. Nous avons la chance d'être à proximité de la décharge cantonale, qui reprend gratuitement ces déchets, même le samedi et le dimanche. Quitte à prendre la voiture pour les amener sur le site de récupération de la commune, autant aller directement sur celui du canton.

Les déchets représentent un réel problème. Ils coûtent près de 517'000 francs par an à la commune, ce qui représente 4.8% de son budget de fonctionnement. Un comportement responsable de chacun à travers un tri efficace et le respect des déchetteries est une réponse intelligente à ce défi de notre société de consommation.

N'y pensons plus, faisons-le...

DB

Fin des travaux au Chemin de Narly

Comme cela avait été annoncé lors du dernier numéro du Conf'infos, les travaux d'assainissement du chemin de Narly ont eu lieu durant l'été. Les délais ont été respectés.



La Mairie remercie les riverains qui ont dû subir les nuisances liées au chantier ainsi qu'à l'Ecole Steiner qui a ouvert son parking aux habitants du chemin.

Le chemin est ouvert à tous les usagers depuis le 25 août.

La Mairie



Déchets 2005

Type	Transport CHF	Traitement CHF	Retour CHF	poids t	par hab. kg/h	prix CHF/t	par hab. CHF/h
Ordures ménagères	126'614.70	215'024.25		918.94	265.28	371.78	98.63
Déchets de cuisine (compost)	57'663.15	36'647.75		222.33	64.18	424.19	27.23
Déchets de jardin	0.00	31'206.20		183.94	53.10	169.66	9.01
Papier en vrac	25'795.05	3'436.15		56.38	16.27	518.51	8.44
Verre en vrac	15'319.40	899.50	9'394.50	149.01	43.02	45.80	1.97
Déchets encombrants	0.00	2'857.85		10.24	2.95	279.22	0.83
Huiles	2'678.60	116.85		0.40	0.12	6'919.48	0.81
Aluminium	2'202.20	0.00		2.09	0.60	1'056.21	0.64
Textiles	1'250.80	0.00		12.92	3.73	96.84	0.36
Piles	27.55	16.15		0.24	0.07	182.08	0.01
Bouteilles en PET	0.00	0.00		7.40	2.14	0.00	0.00
Commune							
Déchets imputrescibles	0.00	733.10		5.54	1.60	132.33	0.21
Déchets de voiries	0.00	70.00		0.29	0.08	241.38	0.02
Boues de curage	0.00	3'304.75		25.21	7.28	131.09	0.95
Ferraille	0.00	91.50		1.70	0.49	53.95	0.03
Totaux	231'551.45	294'404.05	9'394.50	1'596.60	460.90	10'622.50	149.12
Coût total pour la commune		516'561.00 CHF/an				4.83% du budget fonctionnement	
Coût par habitant		149.12 CHF/hab.an				3464 Hab. au 31.12.05	

Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



La Mairie

Semaine de la Mobilité à Confignon

Santé, Sport et Sécurité !



Chaque année, la Semaine internationale de la Mobilité vise à sensibiliser chacune et chacun à l'importance d'adapter ses différents modes de déplacement tout au long de l'année afin d'agir positivement à la fois sur son bien-être, sur l'environnement et sur ses finances !

Après avoir ciblé notre intérêt sur le thème des Transports publics en 2003, sur celui du covoiturage en 2004, sur notre entrée officielle dans la "durabilité" en 2005, voici venu celui de la **mobilité associée à la santé, au sport et à la sécurité**.

Pourquoi ce choix ?

Au niveau de la Commune, ce mois de septembre correspond à l'inauguration de la nouvelle Ecole primaire dans le quartier de Cressy. La mise en fonction de ce bâtiment central pour le quartier est également l'occasion d'aborder le thème de la sécurité dans ce secteur limité à 30 km/h et nécessitant l'apprentissage de nouveaux comportements sur la route et le domaine public.

Ainsi, dès la rentrée scolaire, les enfants ont bénéficié de l'encadrement d'une brigade éducative et leurs parents ont été invités

à participer à un spectacle interactif pour débattre de la **sécurité sur le cheminement de l'école** (Spectacle "Le petit rond-point rouge" par la Compagnie du Caméléon).

La santé en marche

En parallèle et à l'échelle de la Suisse, les scientifiques et responsables de la santé se mobilisent pour faire connaître à la population l'importance du mouvement pour la santé et veulent faire prendre conscience des conséquences découlant du mode de vie de nos sociétés sédentaires. A Genève, nous comptons déjà 30% d'enfants en surpoids, dont un nombre non négligeable rencontre des problèmes de santé tels que maladies cardiovasculaires et diabète.

La Ville de Genève intègre également le thème "La santé par le mouvement, la santé par le jeu" durant la Semaine de la mobilité.

Confignon participe et veut promouvoir la santé par l'exercice physique

- En achetant un "podomètre" (petit appareil porté à la ceinture), vous pouvez compter vos pas (distance parcourue). Sur le site Internet www.sportsmile.ch (la santé en marche), vous pouvez **enregistrer vos résultats et les comparer entre amis**, entre classes ou comme bon vous semble (gratuit durant la Semaine de la mobilité). Les podomètres sont vendus au prix de CHF 10.-

dans les pharmacies et leur bénéfice permet d'offrir un cours de sport pour un enfant obèse ou atteint d'une maladie chronique.

La Commune a acheté 50 podomètres qu'elle met à la disposition des classes primaires qui organisent un concours interne: Quel élève aura parcouru la plus grande distance à pied ?

- Les **16 et 17 septembre**, lors de l'inauguration de l'école de Cressy et de la fête du quartier, un parcours découverte du quartier et du parc des Evaux a été organisé en collaboration avec l'Association de la Marche Populaire. A cette occasion, des podomètres ont été distribués aux participants.
- Le **21 septembre**: le spectacle de la compagnie du Caméléon "Le petit rond-point rouge", visant à **débattre de la sécurité sur le chemin de l'école** a été proposé aux parents d'élèves dans l'aula de l'école de Cressy.
- Le **22 septembre**: journée à pied à l'école célébrée dans les deux écoles primaires de la Commune: Jollien et Cressy.
- Les **23 et 24 septembre**: la traditionnelle **Marche populaire de Confignon a fêté ses 20 ans** et a participé à l'action "La Suisse bouge". A cette occasion, les participants ont pu acquérir un podomètre.

Plus d'infos: www.lasuissebouge.ch

La Mairie

Une deuxième voiture MOBILITY dans la commune

Depuis le 1^{er} septembre, une deuxième voiture MOBILITY, de type Opel Astra break, est mise à la disposition des habitants du quartier de Cressy. Elle est sta-

tionnée en face de l'école sur une des places de stationnement prévues pour ce bâtiment. Ce sont les habitants de la Coopérative INTI qui sont à l'origine de cette idée que la Commune est fière d'avoir pu concrétiser.

Rappelons que MOBILITY est une entreprise de CarSharing permettant de profiter des avantages d'un véhicule sans toutefois supporter les désagréments financiers qui en

découlent. Plus de 60'000 clients recourent déjà à cette offre en Suisse et découvrent une nouvelle forme de mobilité. Disponible 24 heures sur 24, combiné aux transports publics, le Carsharing constitue un moyen efficace d'arriver à destination tout en respectant mieux l'environnement.

Plus de renseignements sur le site: www.mobility.ch.

La Mairie

Restaurants scolaires

Le 25 août dernier, les restaurants scolaires ont inauguré leur nouveaux locaux à l'Ecole de Cressy et à l'Ecole Jollien. Des membres de différentes sociétés de la commune ont pu ainsi déguster un succulent repas composé de poulet, de riz et de ratatouille. En guise de dessert, les invités ont eu droit à une salade de fruits. Tous ces repas ont été servis par les membres de l'Association des restaurants scolaires. La Mairie remercie l'Association et lui souhaite une excellente rentrée!

La Mairie



Une nouveauté à la Mairie

Le parc de la Mairie est riche d'une vigne plantée de Sauvignon.

Cultivée par Jean-Pierre Foëx et son fils depuis la rénovation du bâtiment, c'est la première année que cette vigne permet de produire un vin de qualité. Si c'est bien la famille Foëx qui l'a élevé, c'est la famille Dupraz de Lully (Domaine des Curiades) qui l'a élaboré. Ce sont donc 700 bouteilles de Sauvignon (blanc) qui sont vendues au prix de 16 francs. Vous pouvez commander les vôtres à la Mairie, soit par e-mail (info@confignon.ch), soit par téléphone (022 850 93 93).

A votre bonne santé !



Marché de Noël du 25 novembre 2006

Aux habitants de Confignon

A votre fantaisie créatrice, à vos machines à coudre, à vos aiguilles, à vos pistolets à colle, à vos pinceaux, à vos rabots! Mettez la main à la pâte, il est temps de créer la magie de Noël pour nous faire rêver!

Le Marché de Noël de Confignon est réservé aux artisans(es) confirmés(es) ou néophytes habitant Confignon qui désirent exposer et vendre leurs créations (*Cette manifestation est soutenue par la commune*).

Inscriptions d'ici au 30 octobre 2006

auprès de Madame Catherine Zwerner - 022 757 28 76 ou par mail: catherine_zwerner@bluewin.ch

Merci d'indiquer votre nom, votre prénom, votre adresse et la matière travaillée.

Informations auprès de Mme Annick Eymann (présidente) - 022 757 22 10

Le Comité du Marché de Noël



Actuellement on parle beaucoup d'éducation. Certains prétendent qu'elle est en crise, voire qu'elle a disparu. Selon le contexte, des coupables sont montrés du doigt : enseignants, éducateurs, parents, politiciens, médias, etc.

En quelques décennies, la société a subi de profondes mutations. Les valeurs ancestrales fondatrices de notre culture qui se transmettaient de génération en génération n'ont plus forcément cours aujourd'hui. Erosion des institutions, transformation de la conjugalité et du système des relations familiales, crise de l'autorité, crise de l'éducation... incertitude du monde du travail et précarité des conditions de vie pour une partie toujours plus importante de la population : ce climat favorise un sentiment général de risque et d'insécurité, accompagné de découragement,

Campagne nationale "L'éducation donne de la force"

voire d'impuissance chez les parents et les éducateurs.

L'éducation va-t-elle si mal ? Quelle importance a-t-elle dans le monde médiatisé d'aujourd'hui ? Nous accompagne-t-elle toute une vie ? N'a-t-elle pas aussi de bons côtés ? Est-ce que cela vaut la peine d'éduquer ?

Des professionnels de Nuremberg en Allemagne ont étudié ces questions. De leurs réflexions s'est imposée la nécessité de communiquer des pistes éducatives aux parents. Une campagne d'information a été effectuée auprès du grand public avec succès. La Fédération Suisse pour la Formation des Parents (FSFP) a racheté les droits de diffusion de cette campagne pour la Suisse.

L'objectif fondamental de cette campagne consiste à faire prendre conscience à l'ensemble des acteurs de la société que

l'éducation est l'affaire de tous. Il s'agit d'une tâche collective qui doit contribuer à rendre l'enfant fort, à l'aider à construire son futur, à affronter des défis, à avoir de bonnes relations, à surmonter les contre-coups, à accepter les divergences d'opinion... bref, à devenir un adulte autonome et responsable. La culpabilisation n'est pas de mise. En utilisant des messages valorisants et positifs qui mettent les ressources et les compétences de chacun en évidence, en proposant des informations sur les questions et méthodes d'éducation, sur les lieux et offres existantes à ce sujet, cette campagne veut impliquer toutes les personnes touchées par l'éducation : parents, familles, professionnels de l'éducation, bénévoles et privés en contact quotidien avec des enfants, institutions et autorités politiques, employeurs. Elle se veut un soutien dans la

vie de tous les jours.

A Genève, c'est la commission cantonale de la famille relayée par deux de ses associations membres, Pro Juventute et le Mouvement Populaire des Familles, qui est responsable de la campagne. Pour réussir, elle doit impliquer le plus grand nombre possible d'organismes concernés, notamment les communes genevoises. La campagne nationale débutera en automne 2006, et les actions réalisées dans le cadre de la campagne cantonale s'étaleront de septembre 2006 à juin 2007. Tout se terminera par une grande fête populaire. Nous aurons donc l'occasion de revenir sur ce sujet de manière plus concrète, notamment en ce qui concerne l'implication de Confignon.

Françoise Joliat, Maire
Membre de la commission cantonale de la famille

Rentrée scolaire 2006



Le 28 août dernier, ce sont 214 élèves qui ont retrouvé les bancs de l'école Jollien et 227 qui ont inauguré celle de Cressy.

Ils sont encadrés par 19 enseignants à Jollien : Evelyne Perone (Responsable d'école), Michel Blanc (Responsable d'école), Nadia Aebischer, Anne Baudat, Françoise Béguin, Catherine Briefer, Evelyne Delieutraz, Brigitte Gaillard, Patrick Isabella, Carole Jacot, Anne Marbacher, Marisa Nasi, Nicolette Pellet, Isabelle Périat, Danièle Petit-Pierre, Kathy Schmid, Toni Sestito, Yvette Tornare, Nicolas Zumbach.

A Cressy, ils sont répartis dans 19 classes dont les titulaires sont Eliana Chatelain (Responsable d'école), Lise Jolivet (Responsable d'école), Mélanie Bovet-Antille, Brigitte Crittin, Lydie Decorzant, Bénédicte Desbiolles, Christine Dové, Françoise



Guignard, Geneviève Irman, Nathalie Krebs, Damien Luisier, Eliane Monsagrati, Sophie Muller, Evelyne Pinton, Fabienne Reinelt, Anja Sakobielski, Elisabeth Sauvain, Evelyne Schweitzer, Fabienne Walker.

L'infirmière pour les deux Ecoles est Madame Chantal Mermoud-Tschopp.

Nous leur souhaitons à tous une excellente année scolaire.

La Mairie



Artisan'Art 07

A tous les artistes
et artisans
de Confignon :

**Préparez-vous pour la
prochaine exposition
qui aura lieu
au printemps 2007 !**

Détails et inscriptions
dans le prochain bulletin.

Chantal Gerber



Appel pour des candidats au Coup de chapeau de la Commune !

*Le **Coup de chapeau** est attribué à une personne, une association ou un groupe-ment habitant la Commune et s'étant particulièrement distingué dans les domaines les plus diversifiés : social, humanitaire, communautaire, culturel, artistique, sportif ou autre.*

Conditions d'obtention

Les bénéficiaires doivent :

- être originaires de la Commune de Confignon ou domiciliés sur le territoire de la Commune,
- faire partie d'une association ou d'une société exerçant une activité dans la Commune,
- à titre exceptionnel, le Coup de chapeau peut être attribué à une personne qui a

œuvré dans l'intérêt de la Commune sans y être domiciliée.

Critères d'évaluation

Les différents profils possibles des bénéficiaires sont les suivants :

- personnes ayant rendu de grands services dans le domaine humanitaire, social ou scientifique,
- artistes s'étant particulièrement distingués,
- sportif(ve) ayant accompli une performance,
- équipe d'un club s'étant particulièrement distinguée,
- club ayant obtenu des résultats d'ensemble méritoires,

mais aussi :

- personnes ayant rendu d'éminents services à la collectivité sur le plan communal,
- dirigeants de groupements ou de sociétés ayant fait preuve d'un dévouement particulier.

Remise du Coup de chapeau

La remise du Coup de chapeau aura lieu dans le courant du mois de janvier, lors de l'Apéritif communal.

Nous attendons vos candidatures ou propositions de candidature accompagnées d'un descriptif, à remettre **d'ici au lundi 13 novembre 2006** à la Mairie de Confignon, chemin de Murlaz 2, 1232 Confignon ou par e-mail : info@confignon.ch

La Mairie

La Mairie

Inauguration Extension Ecole Jollien

L'inauguration de l'extension de l'Ecole Jollien a eu lieu le 29 août dernier. Outre le Conseil administratif, les membres du Conseil municipal, les enseignants, les membres de l'APEC, les membres du GIAP ainsi que les principaux mandataires étaient présents pour cette petite fête.

Le Conseil administratif remercie le Conseiller d'Etat Charles Beer de nous avoir fait l'honneur de participer aux festivités.

Après une partie officielle, l'ensemble des invités a été convié à visiter les nouveaux locaux et a pu poser des questions à l'architecte, Monsieur Paul Marti. La visite s'est conclue par une raclette servie par l'AIC.



La démarche participative à Cressy

Avec le soutien de la Fondation Promotion Santé Suisse (FPSS)

Les objectifs principaux de cette démarche s'inscrivent dans une stratégie globale de durabilité de la commune et visent à :

- promouvoir la qualité de vie dans une perspective de développement durable,
- déterminer ensemble (habitants, professionnels et élus) un avenir souhaitable pour le quartier.

La consultation des habitants

En mars de cette année, nous avons annoncé le lancement de la démarche participative à Cressy avec la mise sur pied d'une séance publique proposée le 13 mars à l'attention des habitants du quartier. Elle visait à présenter les objectifs principaux ainsi que le déroulement de la démarche participative.

Cressy étant situé sur trois communes, Confignon a pris en charge la coordination administrative de la démarche et a convié par courrier pas moins de 1460 ménages à cette séance publique, donnant au passage une première information à la population concernée (située sur Onex, Bernex et Confignon).

Des représentants officiels des trois communes participaient à la séance du 13 mars.

Les ateliers et leurs participants

Trois ateliers de parole ont ainsi pu être organisés par le mandataire equiterre entre le 3 et le 10 avril. Ceux-ci ont accueilli 31 participants et ont permis de recueillir un

maximum d'informations et d'idées auprès des habitants sur des thèmes liés à la qualité de vie, ceci afin de construire à partir de l'ensemble de ces idées, des actions concrètes en collaboration avec les professionnels.

Les participants provenaient pour 54% de Confignon, 23% de Bernex et 23% d'Onex. Pour rappel, Cressy compte plus ou moins 2/3 de Confignonnais et un tiers de Bernésiens. La population conviée sur la commune d'Onex était celle du quartier des Tattes ainsi que les habitants de la route de Loëx, cette dernière voie constituant l'un des accès au quartier. 14 femmes et 17 hommes d'une moyenne d'âge d'environ 50 ans ont pris part aux "ateliers de discussion" et ont contribué à faire connaître les perceptions des habitants, à identifier leurs préoccupations particulières en vue de la construction d'actions spécifiques.

Méthode d'animation et thèmes

La consultation s'est inspirée de la méthode d'évaluation par animation de groupe (MEAG). Il s'agit de processus participatifs par petits groupes d'une dizaine de personnes qui se déroulent en quatre étapes (durant la même session). La méthode vise à

Un nouveau quartier, une nouvelle école

Le 16 septembre, l'Ecole de Cressy, dite La Luciole, a été inaugurée comme il se doit. En coordination avec l'Association des habitants de Cressy, l'inauguration a eu lieu durant le week-end de la fête de quartier afin que tous les habitants de Confignon puissent profiter de la nouvelle école et faire ainsi la fête pour cette

construction synonyme de vie.

La fête s'est déroulée sous plusieurs facettes (visites, expositions, activités de diverses associations...).

Les lecteurs du prochain numéro du Conf'infos auront tous les détails de cette journée. En attendant, nous ne pouvons que souhaiter une cordiale bienvenue à La Luciole, à ses enseignants et surtout à tous les enfants qui la fréquentent depuis le 28 août. **La Mairie**

la fois à récolter le maximum d'informations et d'idées sur les thèmes définis et à permettre à tous les participants de s'exprimer.

Au cours d'une phase préalable, les magistrats d'Onex, Bernex et Confignon avaient fait une visite collective du quartier pour déterminer les questions essentielles à débattre en termes de qualité de vie. C'est sur ces thèmes que les participants ont ensuite été invités à se prononcer (cf tableau).

La plupart des propositions formulées par les habitants ont concerné le thème "Mobilité - Déplacements"; en revanche, peu d'idées ont été émises à propos du thème de l'identité. Les différentes propositions ont été collectées, listées puis ont fait l'objet des ordres de priorité perçus par les participants.

Prochaines étapes

Pour faire suite à cette étape et compléter la

consultation, des entretiens individuels ont été réalisés d'une part avec certaines personnes clés du quartier (par exemple la directrice d'une institution, le responsable de l'animation des jeunes, etc.) qui n'avaient pas participé aux ateliers et, d'autre part, avec des personnes dont le statut était peu représenté au sein des ateliers (notamment les jeunes et les personnes âgées). Par ailleurs, ces entretiens individuels apportent des dimensions particulières, différentes de celles obtenues grâce aux méthodes de type collectif.

Par la suite, toutes ces informations seront traduites en actions. Une étude de faisabilité des actions tiendra compte d'éléments tels que niveau de difficulté, coût, implication des acteurs et temporalité.

D'ici cet automne, un plan d'actions pourra ainsi être proposé aux autorités et un retour d'information sera donné aux habitants. L'essentiel des éléments sera alors en mains des élus, qui devront effectuer les choix et déterminer un calendrier des actions, conformément au cahier des charges qui revient aux politiques.

La Mairie

Article réalisé sur la base du rapport intermédiaire établi par equiterre à l'attention de la FPSS. Voir aussi les numéros 38 (sept. 05) et 40 (mars 06)

Mobilité-déplacements	Nature dans le quartier	Services de proximité	Vie sociale	Identité
• mobilités douces (piétons, vélos) • circulation au sein du quartier • stationnement • transports publics • accessibilité	• qualification, aménagement, entretien des espaces publics et verts	• crèches • écoles • petits commerces • services sociaux et sanitaires • entretien	• relation avec le voisinage • "intégration réciproque" des anciens et nouveaux habitants • lieux créateurs de liens sociaux • animation du quartier • socialisation de l'enfant	• relation avec le "vieux Confignon", Bernex et Onex • identité de quartier versus identité communale?

Les nonagénaires de la commune

La Mairie

En mars dernier, Monsieur Dreier, Conseiller Administratif, a visité **Monsieur Alwin Buol** qui a fêté ses nonante ans le 3 mars 2006 afin de lui souhaiter ses meilleurs vœux.

Malheureusement, nous sommes au regret d'informer les communiens que Monsieur Buol est décédé le 1^{er} septembre dernier. Le Conseil administratif présente ses sincères condoléances à toute sa famille ainsi qu'à ses proches.

Le 25 juillet 2006, Madame Joliat, Maire, a été trouver Madame Hedwige Di Micco, résidente de l'EMS Beauregard, afin de lui souhaiter un bon anniversaire, en compagnie de nombreux résidents.

Le 26 juillet, Madame Joliat s'est rendue chez Madame Marie Gros afin de lui présenter ses meilleurs vœux.

Ces Confignonnaises ont fêté toutes deux leur nonantième anniversaire le 15 juillet 2006.

La Mairie

Mesdames Hedwige Di Micco (photo de gauche) et Marie Gros.



CULTURE & RENCONTRE

A la rentrée scolaire, vous avez certainement trouvé le programme des cours et des ciné-clubs dans votre boîte aux lettres. Vous avez sans doute pu apprécier la richesse et la diversité des offres. Nous espérons que vous vous êtes déjà inscrits à l'un ou l'autre événement. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez encore demander s'il reste des places soit en téléphonant au secrétariat (022 793 16 53), soit en consultant le site Internet à la nouvelle adresse suivante : www.culture-rencontre.org.

Nous vous rappelons que Confignon fait partie de la Fondation Culture & Rencontre, qu'elle subventionne, et que cela vous permet de bénéficier d'un prix spécial pour les droits d'inscription.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir.

La Mairie



LE CONSEIL

Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

Le 20 juin dernier s'est tenue la dernière séance du Conseil municipal avant la pause estivale. Lors de cette séance, les sujets suivants ont été traités:

Approbation des comptes 2005 du Centre Intercommunal de Voirie (C.I.V)

C'est à l'unanimité que les membres du Conseil municipal ont adopté les comptes 2005 du C.I.V s'élevant aux revenus à CHF 294'517.24 et aux charges à CHF 302'430.21, laissant donc apparaître un excédent de charges de CHF 7'912.97. Ce dernier sera affecté en diminution de la fortune nette du Centre.

Approbation du Plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons de la Commune de Confignon

Entre septembre 2003 et mars 2006, la Commune, appuyée par son mandataire le Bureau Urbaplan, a élaboré un projet de révision du Plan directeur communal et du plan directeur des chemins pour piétons.

Afin de mener à bien ce projet, le Conseil municipal a mis en place une commission ad hoc et un comité de pilotage élargi présidé par la Conseillère administrative Françoise Joliat. De nombreuses consultations ont par ailleurs été entreprises (groupes politiques, population, communes voisines) afin d'aboutir à l'élaboration d'un projet consensuel et représentatif d'une vision d'aménagement futur partagée par le plus grand nombre des habitants et des acteurs de notre commune.

Ce nouveau PDCom se caractérise essentiellement par une volonté d'achèvement rapide du quartier de Cressy, ainsi que par la volonté de préserver au mieux la qualité et le mode de vie connus à Confignon.

C'est à l'unanimité de ses membres que le Conseil municipal a approuvé ce nouveau document de référence sous la forme d'une résolution, ouvrant ainsi la voie à l'acceptation finale du texte par le Conseil d'Etat et à son entrée en vigueur.

Crédit d'investissement pour la réalisation de l'Axe vert dans le quartier de Cressy

La charte d'aménagement du quartier de Cressy comprend un axe vert, contigu au périmètre du nouveau centre scolaire, qui traverse le quartier d'ouest en est et se poursuit ensuite par le chemin de la Traille à Onex.

Suite à une première étude au sein de diverses commissions, cette demande de crédit avait été renvoyée au Conseil administratif afin que celui-ci trouve une solution de financement alternative à celle proposée à l'origine et qu'il étudie la faisabilité d'une place de rencontre pour les habitants du quartier dans le périmètre de cet axe.

Jugeant que le projet méritait encore d'être revu une ultime fois en commission, et retenue également par quelque incertitude liée à la capacité de la Commune à pouvoir assurer le financement de ces travaux à court terme, une majorité de Conseillers et de Conseillers municipaux a pris la décision de renvoyer ce projet aux commissions de l'aménagement et des finances et de reporter le vote de ce crédit à l'automne.

Crédit d'investissement pour la réhabilitation du mur de la Mairie

Afin de prévenir un éventuel effondrement d'une partie du mur de la Mairie qui penchait dangereusement, un segment de 22 mètres a dû être démolie en septembre 2004. Une étude de réhabilitation complète du mur dans son entier a donc été entreprise et a débouché sur un concept global de remise en état qui fait l'objet de ce crédit d'investissement.

Comme il s'agit d'un projet nouveau, ce dernier a été renvoyé sans débat aux commissions des finances, des constructions et de la protection de la population.

Nouveau règlement relatif à la gestion des déchets

L'essentiel de la discussion a porté sur une clause du règlement prévoyant la possibilité de faire participer financièrement les propriétaires non encore équipés de terriers à l'achat de ces derniers au moment de leur installation près de leurs habitations. A l'issue d'un débat nourri, et malgré une proposition de suppression de l'article en question, le Conseil a finalement décidé à la majorité de ses membres d'accepter cette mise à jour de règlement sans y apporter de modification.

Naturalisation

A huis clos, le Conseil conclut sa séance par le vote d'un préavis favorable relatif à une demande de naturalisation.

Vincent Bujard

Président du Conseil municipal

au-delà des thuyas ...

A.I.C.

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE CONFIGNON

C'est en 1960 que les autorités communales, soucieuses d'organiser quelques animations dans la Commune, sollicitèrent l'aide des habitants pour organiser des manifestations communales. L'Association des Intérêts de Confignon (A.I.C.) était née.

Depuis plus de 46 ans, l'A.I.C. met sur pied les promotions, la fête nationale du 1^{er} Août, l'arbre de Noël, un théâtre ainsi que, depuis quelques années, la foire du vin tous les deux ans. Elle est également sollicitée pour organiser divers apéritifs ou inaugurations, nombreux ces dernières années.

L'Association compte actuellement 46 membres bénévoles présents à chaque manifestation pour aligner tables et bancs, décorer et éclairer la salle communale et ses alentours, confectionner et préparer grillades et broches, permettant ainsi aux habitants de notre Commune de se rencontrer devant le verre de l'amitié, rire et danser dans la joie et la bonne humeur.

Tout travail, même bénévole, mérite récompense. De ce fait, toutes les années paires, l'A.I.C. offre à ses membres un voyage en Suisse ou dans un pays voisin. Ces sorties sont importantes pour la cohésion du groupe, pour mieux se connaître et perpétuer l'esprit général.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres; ceux-ci peuvent ve-

nir nous rejoindre lors de la préparation de nos manifestations communales. Selon leur disponibilité, ils pourront donner un coup de main avant, pendant ou après les fêtes; nous trouverons toujours un compromis afin que nous soyons tous occupés à des tâches en fonction de nos moyens.

Contactez-nous par téléphone, fax, e-mail ou au moyen du formulaire-réponse d'adhésion que vous trouverez sur notre site: www.assintconf.ch.

Prenez le temps de consulter ce site en lien avec celui de la Commune; vous y trouverez toutes les informations détaillées sur notre société ainsi que le calendrier des fêtes.

C'est avec plaisir que nous vous accueillons dans notre société.

Jean-Pierre Rosset, président

L'AUTOMNE DES CONTES

Nous avons vécu avec un plaisir toujours renouvelé les "Promenades contées" et la Veillée de Contes du 2 septembre dernier.

"- Et pis maintenant qu'est-ce qu'on fait?" demandent les enfants.

Accroch'Contes, justement, débute son programme automnal par des contes pour les petits (dès 18 mois), qui seront

présentés par Carole Choisy, sous la yourte, 27 route de l'Aire, le mercredi 4 octobre à 15h.

La conterie traditionnelle d'automne aura lieu dans la salle des associations de l'école de Cressy le 15 octobre à 18h. Pour tous publics, apéritif et chapeau à la sortie.

Enfin, nous terminerons l'année par les conteries de l'Avent. Celles-ci auront lieu le 26 novembre, les 3, 10 et 17 décembre à 18h.

"- Où ça?" réagissent encore les enfants!

Nous vous le ferons savoir, en partenariat avec la Mairie, par des papillons tous-ménages.

En effet, ces conteries ont la particularité de se dérouler chez les habitants qui acceptent de recevoir des villageois pour la circonstance et qui ont la générosité d'offrir l'apéritif aux participants.

Donc, nous ne serions rien sans les hôtes qui ouvrent leur porte. Aussi, sollicitons-nous votre inscription jusqu'au 20 octobre sans omettre de préciser votre/vos jour(s) préféré(s). A bientôt!

Pour toute information complémentaire et vos inscriptions:

Charles Fasel, route de l'Aire 27, 1232 Confignon, 022. 771.37.51.
(absent du 20 septembre au 3 octobre, en cas d'urgence appeler Y. Tornare au 022.757.12.72)

Accroch'contes

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
OCTOBRE 2006			
1 ^{er}	Kermesse	Salle communale	Paroisse catholique
2-9	Festival du cirque	Salle communale	Une fois un Cirque
4	Conteries sous la yourte	27, rte de l'Aire	Accroch'contes
15	Conteries d'automne	Pavillon de Cressy	Accroch'contes
NOVEMBRE 2006			
1 ^{er}	Troc	Salle communale	Dames du mercredi
4	Tournoi de Jass	Salle communale	Club 27
11	Soirée annuelle	Salle communale	Tennis Club de Confignon
18	100 ^{ème} anniversaire	Salle communale	Paroisse protestante
25	Marché de Noël	Salle communale	Ass. du marché de Noël
26	Votations	Salle communale	
26	Conteries de l'Avent		Accroch'contes
DECEMBRE 2006			
1 ^{er}	Soirée annuelle	Salle communale	Chœur de Pontverre
3	Conteries de l'Avent		Accroch'contes
10	Conteries de l'Avent		Accroch'contes
12	Soirée de l'Escalade	Salle communale	APEC
13	Escalade	Salle communale	Dames du mercredi
17	Conteries de l'Avent		Accroch'contes
21	Arbre de Noël	Salle communale	A.I.C.



Le Conservatoire Populaire de Musique de Genève a une mission publique, inscrite

dans la loi, d'enseignement de la musique, du théâtre et de la danse. Le CPM compte plus de 4000 élèves dans le canton, dont plus de 200 dans le centre d'enseignement de Confignon. Depuis plus de 30 ans, le CPM y enseigne une dizaine de disciplines: l'initiation musicale, la formation musicale de base, la flûte à bec, la flûte traversière, la clarinette, la guitare, le violon, le piano, l'ensemble à vent. Des auditions publiques ont régulièrement lieu à la salle située dans les combles de l'ancienne école.

En attendant la rénovation de la maison Briefer, l'occupation des locaux communaux par le Conservatoire populaire de musique se définit comme suit:

Ancienne mairie	Salle de cours
Ancienne Ecole : Salle 7-Combles	Salle auditions et cours
Jollien : Classe d'école D2	Salle de solfège
Jollien : Classe d'école E2	Salle de cours
Jollien : GNT Rez	Salle de cours
Jollien : Ancienne bibliothèque	Salle de cours

La Mairie



Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au Conf'Infos (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

30 octobre 2006
(parution mi-décembre).

Le 1^{er} août à Confignon

Bric à Brac

Cette année pas de pétards, pas de feux d'artifice, sécheresse oblige !

Les Confignonnois boudront-ils la fête ? C'est la question qui m'est venue à l'esprit en m'acheminant vers la salle communale, d'autant plus que, paradoxalement, pour ce 1^{er} août 2006, la pluie menace et le temps s'est rafraîchi.

Eh bien non ! Nous sommes nombreux à nous retrouver autour des tables, pour sa-

vourer la délicieuse soupe aux légumes, les saucisses, les raclettes, et j'en passe, préparées par nos dévoués "hommes" de l'AIC. Pour couronner le tout, d'alléchants desserts nous sont proposés, sans compter les vins du terroir.

L'orchestre s'arrête, il est 20 heures, la partie officielle commence, Madame le Maire, avec sa faconde habituelle, nous adresse quelques mots, elle passe ensuite la parole à Monsieur le député du Grand Conseil

Guy Mettan, qui nous gratifie d'un discours très écouté que nous publions ci-dessous, puis Monsieur le Président du Conseil municipal nous lit le Pacte de 1291 et c'est avec fierté que nous entonnons tous ensemble l'hymne national.

Il est maintenant 22 heures, le traditionnel feu de joie est allumé et doit être dompté par nos pompiers car un vent capricieux souffle de tous côtés. Nous apprenons un peu plus tard qu'une partie de nos sapeurs

a été dépêchée en renfort à Bernex pour un important incendie qui s'est déclenché dans un pré.

En fin de soirée, quelques enfants se promènent encore avec leurs lampions allumés, l'orchestre a cessé de jouer et petit à petit les Confignonnois quittent les tables à regret, il ne reste plus qu'à ranger et à nous retrouver l'année prochaine avec la même ferveur patriotique ! **LM**

Le difficile art d'aimer son pays

par **Guy Mettan**, député PDC

*Madame le Maire,
Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs et les
conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs,
Chers compatriotes,*

Permettez-moi d'abord de vous remercier chaleureusement de m'avoir invité à prononcer ce discours ce soir parmi vous. En me mettant à ma table de travail ce matin, je me suis en effet aperçu que je n'avais plus tenu de discours de Premier Août depuis 15 ans. A l'époque, on m'avait invité à parler devant une troupe de jeunes recrues sur le champ d'aviation de Rarogne, dans le Haut-Vallais.

Pour ceux qui s'en souviennent, 1991 fut une année de tensions extrêmes : l'Union soviétique existait encore mais elle était en train d'éclater, la guerre en Yougoslavie venait de commencer, de même que la crise économique qui allait durer presque pendant toutes les années 1990. Et pour la Suisse, qui célébrait alors le 700^e anniversaire de la Confédération, 1991 a marqué le début de l'époque des grands doutes et de la haine d'elle-même. Ce fut l'année où le slogan "La Suisse n'existe pas" était affiché sur les murs du pavillon suisse de l'exposition universelle de Séville. Le pays était divisé entre, d'un côté, une vieille garde héritière du Réduit national cher au général Guisan, qui jetait ses dernières forces pour défendre une conception plutôt surannée du pays, et, de l'autre côté, le soixante-huitardisme éradicateur du passé et prompt à considérer tout sentiment patriotique comme le comble de la ringardise.

Je me souviens particulièrement de ce mois d'août 1991 parce que ce mois-là j'avais monté, dans le cadre du 700^e anniversaire de la Confédération précisément, un spectacle sur Guillaume Tell. Ce spectacle voulait à la fois puiser dans le passé le meilleur de nos thèmes et de nos valeurs, tout en les adaptant à notre époque, afin de redonner à la liberté, à la libération des chaînes qui nous emprisonnent, la force et la vigueur que nos ancêtres

leur avaient données. C'est ainsi que Guillaume Tell, dans la suite de l'opéra de Rossini, était devenu un poème symphonique rock, et que, dans la suite de la Flûte enchantée de Mozart, il troquait son arbalète contre une flûte pour mieux assurer la libération intérieure des gens opprimés par leurs propres préjugés et leurs propres passions.

Le résultat fut tout à fait catastrophique, pas tant à cause du spectacle en tant que tel, qui trouva son public et ses critiques, mais à cause de la cabale qu'il suscita tant chez les conservateurs qui trouvaient scandaleux qu'on touche à un cheveu du mythe traditionnel de Guillaume Tell que chez les prétendus progressistes qui ne supportaient pas l'idée qu'on puisse monter un spectacle sur un sujet aussi réactionnaire que Guillaume Tell. Si bien que le soir de la première à Lausanne, le spectacle reçut des tomates et fit la une de la presse vaudoise du lendemain.

Heureusement, les temps ont changé et aujourd'hui on n'envoie plus de tomates aux gens qui parlent de la Suisse et de la patrie. Du moins je l'espère !

Au contraire, aujourd'hui, juste retour de balancier, la tendance incline à nouveau en faveur du patriotisme. La patrie n'est plus ringarde, les drapeaux sortent des placards. La Suisse remonte dans le palmarès des valeurs qu'on ose afficher en public, sinon dans les dîners en ville.

Ce nouveau patriotisme, qui n'a rien à voir avec le culte formosé du passé, se pare au contraire d'atours assez décoiffants. Il est le fait des nouveaux citoyens, des immigrés intégrés, des doubles nationaux, des nouveaux naturalisés, des secondos, qui font désormais irruption sur la scène nationale, à l'armée, dans les hautes écoles, en politique et qui ont une vision de la Suisse à la fois très traditionnelle – ils aiment l'ordre et la propreté comme plus aucun Suisse de vieille souche n'oserait le revendiquer – et très nouvelle. Ils ont souvent beaucoup bourlingué dans le pays et le connaissent mieux que beaucoup de vieux Suisses. Ils apportent une énergie, une foi, une vigueur fort utiles pour la revitalisation des institutions et qui font plaisir à voir.

Deuxième constat, le fameux "Röstigraben", qui semblait se creuser sans discontinuer depuis des lustres, tend, sinon à se résorber, du moins à cesser de s'élargir. Les liens entre la Suisse aléma-

nique et la Suisse latine restent distendus. Mais la nouvelle répartition des tâches entre la Confédération et les cantons se met en place, les projets d'accords inter-cantonaux se multiplient. Et les Alémaniques, qui sont en train de voter sur ce sujet, refusent de brader la deuxième langue nationale au seul profit de l'anglais.

Troisième observation, et contrairement à l'idée reçue, il est d'abord l'apanage des jeunes. La coupe du monde de foot aura servi de révélateur à cet égard. On aura pu y voir une jeunesse décomplexée montrer sans états d'âme son attachement au pays. On a même pu surprendre certains de ces adolescents que la génération des adultes aux affaires prétend si apathiques et nonchalants fredonner davantage que les trois premières syllabes de l'hymne national. C'est réjouissant parce que cette nouvelle génération ignore aussi les frontières. Elle est souvent issue de familles multiculturelles et voyage indifféremment aux quatre coins du monde. Elle aime la patrie mais pas les douanes ni les frontières. Ce nouveau mélange entre amour du lieu d'origine, sentiment d'appartenance, désir de communauté et citoyenneté du monde offre des perspectives intéressantes et inédites.

Ce patriotisme n'est donc pas du tout incompatible avec une ouverture sur le monde. Il se trouve que je suis rentré hier d'un séjour de deux semaines en Sibérie centrale, en Bouriatie, près de la Mongolie, l'une des régions les plus pauvres et les plus ingrates de la planète : pas d'eau courante, l'électricité en panne, des toilettes au fond du jardin, aucune commodité, un hiver de six mois par des températures de -30 à -40, des étés qui durent à peine deux mois et sont infestés de moustiques, des vallées retirées à 500 kilomètres de la ville la plus proche par des routes pas goudronnées et souvent coupées. Bref un pays impossible. Et pourtant les gens qui vivent dans ce coin reculé de la planète l'aiment, en sont fiers et ne voudraient le quitter pour rien au monde.

Cet exemple montre que tous les pays, quels que soient leurs qualités et leurs défauts, sont dignes d'être aimés, le nôtre comme le leur. C'est pourquoi, ce soir, en guise de conclusion, je souhaite que nous puissions dire tous ensemble, quelles que soient nos convictions personnelles, sans sentiment d'infériorité ni de supériorité, tout simplement : j'aime ma commune, j'aime mon canton, j'aime mon pays, j'aime ma planète.

La fête des promotions 2006

Le jeudi 29 juin, par une belle journée, l'année scolaire 2005/2006 s'est clôturée en beauté.

Le traditionnel cortège, emmené par la Fanfare de Sergy et une délégation de l'On-dine genevoise, nous a permis d'admirer les magnifiques décorations, hautes en couleurs, préparées par les différentes classes. C'est toujours un ravissement pour les parents, amassés le long du parcours, de voir ainsi défiler leurs enfants.

Après une courte partie officielle animée par Madame le Maire, Françoise Joliat, et par Monsieur

le Président du Conseil municipal, Vincent Bujard, les festivités ont repris entre le chapiteau et la salle communale. Grâce à la fidèle activité déployée par les membres de l'AIC, chacun a pu se restaurer dans la joie et la bonne humeur. L'animation musicale a été assurée avec brio par la Fanfare de Sergy, les tambours de l'On-dine et par l'orchestre "Réveille-toi papa". Quelle belle soirée !

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que cette fête des promotions 2006 soit une grande réussite. **RL**

